EXTRAIT
DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Du 17 septembre 1792, séance du matin.

UN membre eſt monté la tribune & a donné lecture de deux lettres, qui font connoître quels projets les ennemis de l'extérieur trament dans l'intérieur de l'Empire, & notamment dans la ville de Paris.

L'Aſſemblée nationale, aſſurée qu'il ſuffit au peuple de l'éclairer ſur ſes véritables iutérêts, pour les lui faire défendre ; perſuadée qu'un complot ſormé à Coblentz eſt déjoué dès l'inſtant où il eſt connu des conquérans de l'égalité; convaincue que l'anarchie eſt le tombeau de la liberté, a décrété l'impreſſion, & l'affiche dans toutes les rues de Paris, de la lettre ci-deſſous, dont la ſignature, atteſtée par pluſieurs membres, ſera célée pour n'en pas compromettre l'auteur.

Signé, CAMBON, *Préſident*; FILASSIER, *ſecrétaire.*

Coblentz, le 2 Septembre, 1792, l'an 4e. de la liberté & le premier de l'égalité.

« Je saisis l'occasion d'un déserteur, & n'ai que » le temps de te dire que la fière attitude de la ville » de Paris, depuis la mémorable journée du 10 » août, a allongé d'un quart la figure de nos ci-devant. » Rien ne transpire sur les projets de campagne de » Brunswick; mais je sais, à ne pas en douter, que s'ils » ne réussissent pas, nos généreux princes, pour » dernière ressource, comptent soudoyer des scélé- » rats à Paris, pour tenter une insurrection, & faire » assassiner la ci-devant famille royale. Si ce malheur » arrive, ma patrie est perdue; elle sera incontesta- » blement cernée par toutes les puissances, & l'An- » gleterre même levera le masque. Profite de mon » avis : écris à Paris, que l'on se mette en garde » contre les agitateurs; que l'on conserve précieu- » sement ces otages; que la Convention prononce » sur leur sort, & *ça ira*.

» Je n'ose point encore t'envoyer mon adresse : » tout ce qui vient & tout ce qui part pour la France, » est surveillé à un point incroyable »

Ton ami, A. L.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

